

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**N°2024/26 à 2024/47**

**DU CONSEIL COMMUNAL**

**DU 4 AVRIL 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril, le Conseil Communal de la Commune de Lomme s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Olivier CAREMELLE, Maire de la Commune Associée de Lomme, à la suite de la convocation en date du vingt-huit mars deux mille vingt-quatre, laquelle convocation a été publiée sur le site de la Ville, conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 35

**PRESENTS :**

M. Olivier CAREMELLE, Maire.

Mme Delphine BLAS - M. Jean-Christophe LIPOVAC - M. Michel VANHEE – Mme Karima HARIZI – M. André BUTSTRAEN – Mme Claudie LEFEBVRE – M. Bouchta DOUICHI – Mme Cécile MESANS - M. Alain GRILLET, Adjoints au Maire.

Mme Mauricette GOURDIN – Mme Monique LEROY - Mme Marie-Pierre SEGOND - M. Serge THERY – M. Jean-Robert MESSING - Mme Martine PONCHANT - Mme Valéria GRASSELLI – M. Philippe LEMIERE – M. Roger VICOT - Mme Isabelle CAMBIER – M. Cédric BERLEMONT - M. Lucas LEROY - M. Romain FYVEY – Mme Claire ZYTKA-TARANTO - M. Vincent DHELIN – M. Saïd BECHROURI - M. Joffrey LEROY – M. Philippe DUEZ – M. Nicolas GROSSE - M. Maxime MOULIN, Conseillers Communaux.

**EXCUSES :**

Mme Muriel SERGHERAERT, Adjointe au Maire

Mme Nouria BELAYACHI – Mme Anne LEDUC - Mme Stéphanie MORELLI –  
Mme Catherine de RUYTER, Conseillères Communales.

Madame Muriel SERGHERAERT a donné pouvoir à Madame Cécile MESANS

Madame Nouria BELAYACHI a donné pouvoir à Monsieur Alain GRILLET

Madame Anne LEDUC a donné pouvoir à Madame Delphine BLAS

Madame Stéphanie MORELLI a donné pouvoir à Monsieur Olivier CAREMELLE

Madame Catherine de RUYTER a donné pouvoir à Monsieur Nicolas GROSSE

## CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE

Du 4 avril 2024

### DELIBERATION

#### 2024/ 34 - RAPPORT D'ACCESSIBILITE 2023.

La Ville de Lomme s'engage depuis ces dernières années à renforcer l'accessibilité universelle des établissements et services ainsi qu'à favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la cité. Cette démarche vise à créer une ville accessible à tous, où les aménagements conçus profitent à l'autonomie et au bien-être de tous les habitants, quels que soient leur âge ou leur situation.

L'article L. 2143-3 du Code Général des collectivités territoriales prévoit la création d'une Commission Communale pour l'Accessibilité pour toute commune de plus de 5000 habitants. Conformément à cette loi, la Commission Vivre la Ville a été créée par délibération n° 2015/02 du Conseil Communal du 21 janvier 2015. Elle est composée par un collège de neuf élus du Conseil Communal et de dix personnalités représentant la société civile et disposant de connaissances techniques assurées sur les différents types de handicap. Cette instance est chargée d'évaluer l'état d'accessibilité, de proposer des améliorations et de produire un rapport annuel.

Pour répondre à cet engagement, une étudiante en Service Civique a été missionnée afin d'établir un rapport annuel des actions concrètes réalisées en 2023 par les services municipaux et acteurs locaux. Le rapport d'accessibilité 2023 a été présenté le 2 février 2024 à la Commission Vivre la Ville. Il fait l'état des lieux des volets suivants :

1. L'accessibilité des bâtiments communaux et de l'espace public,
2. L'information et la sensibilisation,
3. La petite enfance et l'enfance,
4. Le sport et la santé,
5. La culture et les loisirs,
6. L'emploi,
7. La vie participative.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **PRENDRE ACTE** du rapport d'accessibilité 2023, ci-annexé.

ADOPTE A L'UNANIMITE,

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Publié le :

18 AVR. 2024



Le Maire de Lomme

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

## RAPPORT D'ACCESSIBILITE 2023

### VILLE DE LOMME

#### EDITO

#### L'inclusion comme droit au bonheur pour tous

Trop souvent encore dans notre société, l'inclusion et l'accessibilité restent des oubliés de nos politiques. Pourtant, en France, 12 millions de personnes vivent avec un handicap, partiel ou complet, temporaire ou permanent.

A chacune des périodes de leur vie, ces personnes rencontrent une difficulté supplémentaire, celle d'un monde qui ne semble pas fait pour eux. Notre société leur demande, depuis trop longtemps, de s'adapter à elle.

A Lomme, depuis plusieurs années, nous faisons en sorte d'inverser cette tendance. Car personne n'est coupable d'avoir un handicap. Mieux, nous devons redonner cette possibilité à chacune et à chacun de nous réapproprier notre capacité à être blessé. Car le handicap, la blessure, physique ou mentale, ne doivent plus être considérés comme une privation du bonheur.

Bien sûr, la mise en accessibilité de nos bâtiments communaux a été une priorité. Et nous continuerons de nous adapter. Mais nous allons aujourd'hui plus loin. Les enfants lommois en situation de handicap peuvent aujourd'hui profiter, comme les autres et avec les autres, d'une aire de jeux inclusive, dispositif que je souhaite voir se multiplier dans les prochaines années.

C'est aussi le sens de la table ronde sur l'inclusion des enfants en milieu scolaire et périscolaire de mai dernier que nous allons faire perdurer, en lien avec l'Education Nationale, pour échanger sur nos méthodes, sur nos pratiques afin d'atteindre un objectif partagé : que chaque enfant, dès son plus jeune âge et quel qu'il soit, ait les mêmes droits, les mêmes chances.

Nous continuerons donc de travailler à rendre notre ville accessible à toutes et tous car jamais la différence ne doit mener à l'exclusion. Nous aménagerons notre ville autrement, nous construirons des logements autrement. Et nous penserons autrement car c'est un impératif moral, social, car c'est le sens de notre engagement pour l'égalité dignité et en définitive car c'est de notre humanité dont il est question.

Olivier CAREMELLE  
Maire de la Ville de Lomme

Muriel SERGHERAERT  
Adjointe En charge des  
Solidarités, de la Santé, de  
l'égalité femmes/hommes, de  
la coopération décentralisée

Philippe LEMIERE  
Conseiller Communal délégué  
à l'Accessibilité, au Handicap,  
au Programme " Vivre la Ville"

## **1. L'accessibilité des bâtiments communaux et de l'espace public**

### **L'Agenda d'Accessibilité Programmée (AD'AP) Établissements Recevant du Public (ERP)**

L'Agenda d'Accessibilité Programmée (AD'AP) pour les Établissements Recevant du Public (ERP) est un instrument de planification patrimoniale visant à rendre ces établissements accessibles. Il s'appuie sur une planification budgétaire pour poursuivre le mouvement initié par la loi de 2005, avec pour objectif de renforcer l'accessibilité. L'AD'AP engage les collectivités à réaliser des travaux dans un délai défini de 9 ans, à financer ces travaux, et à respecter les normes d'accessibilité.

Dans le cadre de l'AD'AP, il a été convenu de rendre accessibles 81 établissements. Les travaux visant à mettre aux normes ces espaces se poursuivent jusqu'en 2024.

En 2023, l'enveloppe financière allouée à l'AD'AP pour l'accessibilité représente environ 1 310 000€, sur un budget total estimé à 6 600 000€. Une révision de la planification des travaux a été effectuée cette même année, avec une allocation budgétaire réajustée à 700 000€.

La réglementation nationale impose qu'à chaque demande de permis de construire ou d'autorisation de travaux pour un Etablissement Recevant du Public, une notice accessibilité soit incluse. Chaque projet est rigoureusement évalué par les Commissions de Sécurité et d'Accessibilité. Le service Urbanisme s'est engagé dans une démarche éducative envers les porteurs de projets, en vérifiant systématiquement la nécessité d'adapter les accès, les sanitaires, les passages et les comptoirs de vente. L'intégration des normes d'accessibilité dans les projets découle de l'obligation stricte de respecter ces normes.

Les établissements rendus accessibles en 2023 sont les suivants :

<b>Quartiers</b>	<b>ERP</b>
Marais	Ecole Salengro
Mitterie	Ecole Roland Lamartine
Mitterie	Ecole maternelle Paul Bert
Mitterie	Le futur Multi Accueil Defrenne
Mitterie	La future garderie Minet
Mitterie	Salle du Parc
Mitterie	Maison des Solidarités Mitterie
Mont-à-Camp	Quai des Transitions

Dans le quartier Mont-A-Camp, les travaux de rénovation de la piscine municipale sont toujours en cours. L'installation d'un lève-personne est prévue pour rendre la piscine accessible à tous. Les marchés sont en cours de notification et seront réalisés, lors du 1er semestre 2024.

En 2023, le quartier de la Mitterie s'est également transformé avec l'installation de deux ascenseurs à l'école Roland Lamartine.

A la date du 31 décembre 2023, le taux d'établissements accessibles, y compris les ERP hors AD'AP, atteint 53%, soit 43 établissements accessibles sur un total de 81 bâtiments.

## Travaux de voirie en 2023

Quartiers	Localisation	Etat de réalisation
Marais	116 Avenue Notebart	Travaux en cours
Marais	5 Rue Bertholet	Travaux en cours
Mont-à-Camp	112 Rue Ghesquière	Travaux terminés
Mont-à-Camp	5 Rue Léon Jouhaux	
Mont-à-Camp	127 Rue du Marais de Lomme	

### Mise en accessibilité du Quai des Transitions

Des aménagements conséquents ont été réalisés pour garantir l'accessibilité du Quai des Transitions, prenant en compte deux zones distinctes ; les bureaux de la SNCF et l'atelier. Une personne se déplaçant en fauteuil roulant pourra accéder à toute cette zone sans difficultés.

Bureaux	Atelier
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un sanitaire PMR complet : barre d'appuis, cuvette à hauteur et distance règlementaire, lave main adapté, nouvelle porte d'accès de 90 centimètres de largeur</li> <li>- Remplacement de 1 porte tierce extérieure : passage utile supérieur à 90 centimètres et seuil de portes de 2 centimètres maximum adaptés aux fauteuils roulants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation de portes avec passage utile supérieur à 90 centimètres</li> <li>- L'ensemble des prises et interrupteurs sont à moins de 1 mètre 30 de hauteur</li> </ul> <p>Remplacement de 2 portes tierces extérieures avec un passage utile supérieur à 90 centimètres et seuil de portes de 2 centimètres maximum adaptés aux fauteuils roulants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'ensemble des panneaux OSB fixés aux murs ont pour but d'y fixer des outils ou autres à une hauteur de 1 mètre 20 maximum</li> </ul>

### Inauguration de la Maison des Solidarités Mitterrie

La Maison des Solidarités Mitterrie, inaugurée le 17 novembre 2023, démontre l'engagement continu de la ville en offrant un espace équipé d'une cuisine semi-professionnelle accessible aux personnes à mobilité réduite. Ce nouveau bâtiment situé en rez-de-chaussée, dispose également d'une salle d'activité conformes aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Ce lieu d'échanges, d'activités et de permanences est désormais encore plus accessible à toutes et tous.

### La certification "Qualivilles"

Depuis 2017, la Ville de Lomme obtient chaque année la certification "Qualivilles", décernée par l'Agence française de normalisation (Afnor). Cette certification englobe six services d'accueil, notamment les services d'Accueil, d'Élections, de CNI/Passeport, d'État civil, de Cimetières, du Cabinet du Maire, d'Enfance Éducation, de Petite Enfance et du service Propreté, couvrant ainsi un large éventail de prestations. Délivré par l'Agence française de normalisation (Afnor), l'engagement de

service Qualivilles (REF 111 – Qualivilles) atteste de la qualité de la délivrance des services publics par les collectivités à l'utilisateur.

La Ville a été soumise à un audit le 12 décembre 2023, et a également mené une enquête de satisfaction révélant un taux de satisfaction des résidents de Lomme dépassant les 75%.

L'obtention de la certification Qualivilles entraîne une obligation d'accessibilité des guichets aux personnes à mobilité réduite (PMR), ce qui se traduit par l'installation de guichets plus bas adaptés aux personnes en fauteuil roulant. Dans le cadre de la certification Qualivilles, tous les guichets municipaux de Lomme sont conformes à ces normes d'accessibilité.

Concernant le Service Enfance Éducation et le Service Petite Enfance, il a été observé que les portes extérieures ne sont pas adaptées aux PMR, étant souvent lourdes à ouvrir, y compris pour les personnes accompagnées de poussettes. Ainsi, la Ville réfléchit à l'installation de portes à ouverture automatique pour mieux répondre aux besoins d'accessibilité.

### **Lomme ville apaisée**

L'équipe municipale construit une ville où la qualité de vie est au centre de son action politique. Guidée par des principes de justice sociale, d'écologie, d'égalité et de démocratie, elle met l'accent sur l'environnement et l'inclusion. Pour faire de Lomme une ville apaisée, les initiatives sont pensées à hauteur d'enfant pour rendre les espaces publics accessibles à tous les lommois.

Accompagner la mobilité de tous les publics, passe par la mise aux normes des trottoirs, la sécurisation des cheminements piétonniers, le passage de la vitesse des automobilistes à 30km/h et la priorisation des piétons et des cyclistes, tout en plaçant la mobilité durable au cœur des préoccupations lommoises.

Les travaux entrepris pour faire de Lomme une ville apaisée se sont poursuivis en 2023, et les premiers travaux de réaménagement du quartier du Bourg sont prévus pour le premier trimestre 2024.

### **La mobilité**

En 2023, la Ville de Lomme compte 399 places de stationnement destinées aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Actuellement, 3 places PMR sont en cours de création.

#### **Gestion « Prime vélo »**

La Ville de Lomme, par une politique ambitieuse a fait le choix d'encourager et d'accompagner ses habitants à l'acquisition d'un vélo par le biais d'une « prime à l'achat de vélo » dès l'automne 2020.

Le montant de la prime à l'achat de vélo est fixé pour tous à 50% du prix d'achat avec un plafond allant de 200€ à 500€ maximum pour un vélo « musculaire classique » neuf ou d'occasion certifiée, à assistance électrique, ou pour un longtail, cargo, bi / triporteur musculaire ou électrique.

Les foyers bénéficiaires du RSA et les personnes titulaires d'une carte à mobilité inclusion (CMI) (ou autre situation de personnes souffrant d'un handicap, sur justificatifs officiels uniquement) bénéficient quant à eux d'une subvention supplémentaire allant jusqu'à :

- 100% du prix d'achat avec un plafond de 250€ maximum par vélo classique
- 100% du prix d'achat avec un plafond de 350€ maximum par vélo à assistance électrique neuf ou d'occasion certifiée,
- 100% du prix d'achat avec un plafond de 550€ maximum par vélo adapté, cargo bi/triporteur musculaire ou électrique, neuf ou d'occasion certifiée.

Différentes aides allant de 10 à 50 € peuvent également être attribuées pour l'achat d'accessoires de sécurité et d'équipements vélo.

## **Aire de jeux inclusive au Square Jean Baptiste Lebas**

Le 4 novembre 2023, la Ville de Lomme a inauguré une nouvelle aire de jeux inclusive de 83 mètres carrés située au Square Jean Baptiste Lebas. Financée par la commune à hauteur de 63 000€, cette initiative répond à la demande des citoyens et à des enjeux majeurs de cohésion sociale, de sensibilisation et d'éducation des enfants et de leurs familles. En réaménageant l'espace existant, la Ville offre aux enfants un lieu unique d'une superficie totale de 147 mètres carrés, pour se rencontrer et jouer ensemble, indépendamment de leurs capacités physiques, motrices, psychiques ou sensorielles.

Composée d'une rampe d'accès, de panneaux ludiques, d'un toboggan ou encore d'un sol sécurisé aux motifs spatiaux, la structure s'adresse aux enfants à partir de 2 ans et peut accueillir jusqu'à 30 personnes simultanément.

L'aire de jeux se trouve dans une zone centrale et accessible à tous par différents moyens de transports, proche des aires de stationnement et où toutes les entrées sont accessibles aux normes PMR pour permettre à tous, y compris aux parents porteurs de handicap ou non, de passer un moment convivial avec leurs enfants, en toute sécurité. L'accès est possible depuis le parvis de l'Hôtel de Ville, l'avenue de la République, la rue de l'Hôtel de Ville et la rue Jean Baptiste Lebas.

## **2. L'information et la sensibilisation**

L'inclusion des personnes en situation de handicap nous concerne tous. La ville de Lomme s'engage activement dans les grands événements à cet égard. Elle met en place des moyens et des services visant à encourager la mixité sociale.

### **La sensibilisation des lommois au handicap**

Dans le cadre de la semaine des Transitions et de la semaine Européenne de la Mobilité, deux temps forts ont été organisés sur le Parvis de l'Hôtel de Ville :

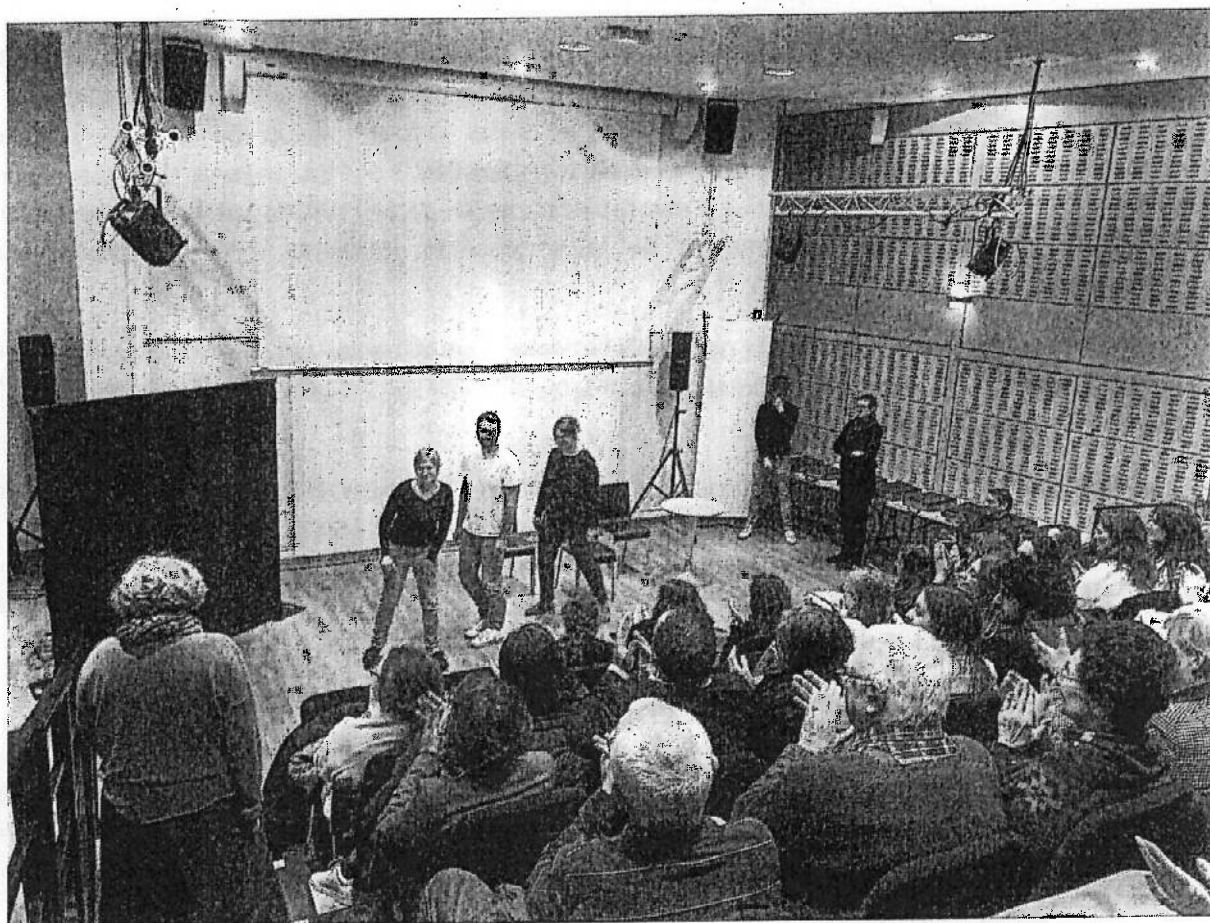
Pour l'occasion, les services des TransitionS, de la Maison du Citoyen et des Solidarités, des Mobilités Durables et de Lomme Entreprendre se sont associés pour mettre en place deux actions :

- **La journée des TransitionS, le 27 mai 2023** : pour découvrir comment protéger l'environnement, découvrir le vélo « trike », la découverte de la faune locale, les smoothies etc. 500 personnes ont découvert les différents stands et 150 personnes ont essayé les vélos trike.
- **La journée de la mobilité solidaire et inclusive, le 20 septembre 2023** : pour s'initier à la pratique des mobilités douces comme le trike, découvrir les aides financières pour y accéder, faciliter la mobilité professionnelle pour les personnes en recherche d'emploi et/ou en situation de handicap et les accompagner (120 participants).

### **Soirée théâtre-débat « Autisme et Emploi »**

Au cours de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, la Maison du Citoyen et des Solidarités et le Service Lomme Entreprendre se sont associés pour créer un événement de sensibilisation à l'autisme dans l'emploi en proposant une pièce de théâtre représentée par la

compagnie La Belle Histoire. L'événement s'est poursuivi avec un débat animé par le Centre Ressources Autisme (CRA) et Lomme Entreprendre pour éveiller les consciences sur les réalités de l'autisme, et plus particulièrement sur les difficultés et les réussites d'une personne porteuse de TSA dans sa vie professionnelle. L'événement a rassemblé 58 personnes, le 20 novembre 2023.



### **Le Printemps de l'Accessibilité**

La seconde édition du Printemps de l'Accessibilité, créé par la Ville de Lille, s'est déroulée du mardi 9 au vendredi 26 mai 2023. La Ville de Lomme a souhaité se joindre à la Ville de Lille en proposant un événement qui porterait sur un sujet identifié lors d'une des Commissions Vivre La Ville : l'éducation.

Initié par un groupe de travail de la Commission Lille ouverte à tous, le Printemps de l'accessibilité a réuni les associations représentant les usagers, les entités lilloises et les services municipaux pour collaborer sur la création d'un événement ouvert à tous, répondant au mieux aux besoins des personnes en situation de handicap.

La Ville de Lomme a organisé une rencontre axée sur la thématique de l'inclusion et de l'éducation. Trois tables rondes ont rythmé cet événement :

- Quels parcours de scolarisation pour les enfants ?
- Qui pour accompagner les équipes ?
- Plateforme d'accompagnement et de répit des aidants

L'édition de cette année du Printemps de l'accessibilité a réuni près d'une cinquantaine de personnes. Cet événement a pu voir le jour grâce à l'engagement des services et des partenaires clés tels que la



Maison du Citoyen et des Solidarités et le Service Enfance – Education de la Ville de Lomme, l'Éducation Nationale, le Centre Ressources Autisme (CRA), l'Association APF France Handicap et Les Papillons Blancs de Lille. Leur collaboration a permis d'offrir un événement enrichissant et inclusif, marquant ainsi un pas de géant vers une société plus accessible pour tous.



### **Rendez-vous de la Santé**

Pour faire face aux difficultés d'accès aux soins, la Ville s'est engagée depuis de nombreuses années dans des actions de prévention, en s'appuyant sur des temps forts pour sensibiliser davantage sur ces sujets. Parmi les 5 Rendez-vous de la Santé réunissant 44 participants, 4 de ces conférences étaient axées sur des questions liées au handicap.

**Rendez-vous de la Santé en lien avec le handicap :**

- « Parlons obésité »,
- « Bien vieillir et simulation cognitive »,
- « Et vous, vous bougez ? »,
- « Endométriose et adénomyose ».

### **Le centre relais téléphonique Accéo**

La Ville s'est engagée à répondre aux exigences d'accessibilité pour les personnes sourdes, malentendantes, aveugles et aphasiques en fournissant un service de traduction simultanée écrite et visuelle. Depuis la fin de l'année 2019, l'utilisation des services d'ACCÉO pour l'accueil téléphonique des citoyens a été mise en place, financé par la Métropole Européenne de Lille depuis 2020.

Le centre relais téléphonique Accéo offre aux utilisateurs la possibilité de choisir parmi trois modes de communication, en fonction de leurs déficiences et de leurs aptitudes pour communiquer :

- Le site internet de la municipalité dans la section "Contact"
- Le site internet acce-o.fr
- L'application mobile Accéo.

Une seule modalité peut être utilisée à la fois ; il n'est pas possible de combiner la Langue des Signes Française (LSF) avec une transcription écrite sur l'écran, car ces deux fonctions nécessitent l'intervention de deux personnes spécialisées dans des domaines distincts.

Le contrat en vigueur avec Accéo offre à la commune l'accessibilité téléphonique, une exigence légale, ainsi qu'un accès aux services en présentiel, notamment pour les services d'accueil.

#### Nombre d'appels en 2023 du Centre Relais Téléphonique

	Total des appels	Langue des signes française	Transcription instantanée de la parole	Langue parlée complétée	Temps total en appel
<b>Total</b>	2	2			04 : 02 : 00

#### Accueil de jour « Les Roses »

Les objectifs de l'accueil de jour :

- Soutenir les personnes malades par une prise en soins adaptée, avec un projet individualisé
- Apporter aide et soutien aux familles dans la relation d'accompagnement de leur proche malade
- Maintenir, stimuler les acquis et les capacités de la personne
- Retarder ou préparer la personne accueillie et sa famille à une éventuelle entrée en établissement

L'accueil de jour est une structure d'une capacité de 12 places par jour, qui est rattachée au CCAS de Lomme. Il a pour vocation de préserver, maintenir et d'améliorer l'autonomie des personnes atteintes de maladies neurodégénératives. C'est un lieu d'accueil qui s'inscrit dans la politique de maintien à domicile et d'aide aux aidants, en tant que relais à la prise en soins par la famille ou les proches.

En 2023, l'équipe de l'accueil de jour a accompagné 21 femmes et 19 hommes en leur proposant des accompagnements de simulation de la mémoire, d'activités manuelles, de rassurance et de soutien aux familles.

#### Le SSIAD

Les objectifs du SSIAD :

- Préserver ou restaurer l'autonomie de la personne soignée en favorisant sa participation aux soins, tout en respectant ses habitudes de vie, autant que possible,
- Favoriser le maintien à domicile,
- Éviter ou retarder l'entrée en établissement pour personnes âgées et/ou hospitalisées,
- Prendre en compte la douleur et la souffrance physique et morale,
- Favoriser le choix de vie de la personne et garantir ses droits et libertés,
- Participer à l'éducation et à la prévention auprès de l'utilisateur et de son entourage,
- Lutter contre l'isolement,
- Accompagner les personnes en fin de vie et soutenir leur entourage.

Le SSIAD a une autorisation de 60 places accordée par l'Agence Régionale de la Santé par dotation globale, uniquement pour les personnes âgées de plus de 60 ans. En 2023, Le SSIAD a accompagné à domicile 60 personnes par jour, et ce tout au long de l'année.

En 2023, l'équipe du SSIAD a effectué plus de 21 000 interventions à domicile auprès de personnes âgées dépendantes, phytopathologiques mais aussi atteintes de troubles neurodégénératifs (maladie d'Alzheimer, etc.). Parmi les personnes accompagnées par le SSIAD, 37% d'entre elles sont atteintes de troubles cognitifs, ce qui nécessite une prise en charge adaptée garantie par les soignants du SSIAD.

Pour assurer une prise en soins de qualité et adaptée, l'équipe de soignants a été formée à l'accompagnement des personnes atteintes de troubles cognitifs, qui demande de prendre du temps pour négocier le soin, l'expliquer, l'amorcer et rassurer la personne.

## La Maison des Seniors

La Maison des Seniors est destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus ainsi qu'aux personnes en situation de handicap résidant à Lomme et à leurs proches. La structure est un lieu d'accueil et d'information, où les lommois peuvent obtenir leur pass Lille & Moi, s'informer sur les aides existantes, en apprendre plus sur les dispositifs et les structures dédiés aux personnes âgées ou en situation de handicap (accès aux droits, soutien à domicile, options d'hébergement adapté, activités, vie sociale).

Le maintien à domicile est une thématique pilotée par la Maison des Seniors :

- La structure apporte aide, conseils, orientations et effectue des visites à domicile pour améliorer la qualité de vie à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans.
- Le service de portage des repas à domicile est une précieuse assistance non seulement pour les lommois âgés de plus de 60 ans, mais également pour ceux de moins de 60 ans qui rencontrent des problèmes de santé ou porteurs d'un handicap physique, sensoriel ou intellectuel.

En chiffres :

- 6633 accueils au guichet,
- 4003 appels téléphoniques,
- 127 dossiers distribués à la MDPH,
- 151 personnes rencontrées pour 247 rendez-vous réalisés,
- 194 visites à domicile,
- Une totalité de 3600 dossiers de pass Lille & Moi,
- 247 personnes ont bénéficié du portage des repas à domicile, dont 10 personnes âgées de moins de 60 ans.

En 2023, les agents de la Maison des Seniors ont suivi des formations mensuelles sur la thématique de l'autonomie. Dans un but de veille sociale, un agent a été formé à quatre reprises par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Dans la poursuite de cette dynamique d'inclusion sociale, la Maison des Seniors souhaite concevoir une plaquette de présentation de la structure sous le format d'un Facile A Lire et A Comprendre (FALC).

### **3. La petite enfance et l'enfance**

Le quatrième Projet Éducatif Global (PEG), approuvé lors du Conseil Municipal du 30 septembre 2022, vise à continuer et à renforcer l'inclusion de tous les enfants. Accueillir les enfants en situation de handicap est un engagement de longue date de la ville de Lomme. L'inclusion des enfants ayant des besoins spécifiques est essentielle pour garantir l'égalité des opportunités, et elle profite à l'ensemble de la communauté en améliorant la qualité de l'accueil par une approche individualisée.

#### **Espace Parents**

L'Espace Parents est un lieu accessible à tous, qui accueille les publics porteurs de handicap sur la majorité de ses ateliers grâce au savoir-faire de ses animateurs. Un ajustement des ateliers est prévu pour 2024 pour les rendre davantage accessibles aux enfants, en présence de leurs parents.

#### **L'Enfance**

En chiffres :

210 élèves bénéficient d'un PAI (projet d'accueil individualisé) pour diverses pathologies telles que l'asthme, les allergies alimentaires, les crises convulsives et l'épilepsie. Cette mesure concerne non seulement les élèves des écoles publiques de Lomme, mais également ceux venant de l'extérieur ou scolarisés dans des écoles privées susceptibles de fréquenter les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM).

Actuellement, 84 enfants disposent d'une notification MDPH ou sont en attente de notification. En fonction de la pathologie de l'enfant, un encadrement individualisé peut être nécessaire, que ce soit pendant les temps de pause méridienne ou pendant les ACM les mercredis et pendant les vacances (environ 8 enfants en un pour un à chaque période de vacances).

Il est à noter que tous les enfants bénéficiant d'une reconnaissance MDPH n'ont pas nécessairement besoin d'une AESH pendant le temps scolaire.

**Répartition des classes/dispositifs d'intégration lommois à la rentrée 2023 :**

- 2 classes ULIS (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire) dans les écoles Voltaire Sévigné et George Sand, équipées par la Ville de matériel, afin d'aider les enfants dans leurs apprentissages.
- La Ville accueille 2 classes IME externalisées à l'école maternelle Ferry et à l'école élémentaire Curie, en fonction de l'âge des enfants.

#### **Le plan Musique Danse Théâtre**

Au cours de l'année, deux musiciens sont intervenus dans les écoles lommoises pour faire découvrir le chant et la percussion aux enfants.

### **4. Le sport et la santé**

#### **Le sport à Lomme**

Au cours de l'année, le Service Vie Sportive a maintenu ses engagements pour promouvoir la pratique sportive. Activement impliqué dans la question du handicap, il a œuvré à l'inclusion de tous les enfants et à la sensibilisation aux différents handicaps.

Tableau récapitulatif des projets sportifs menés en 2023 :

Dates	Partenaires	Publics concernés	Activités proposées
Du 9 décembre 2022 au 17 septembre 2023	Les associations sportives de la ville. Ex : tennis de table, natation / triathlon, pétanque, haltérophilie, basket, cirque, handball, athlétisme ...	Les habitants de la ville de Lomme  Les enfants scolarisés dans une école de la ville	Sensibilisation aux différents handicaps par le biais du Téléthon
29 septembre 2023	La Vie Devant Soi	Personnes porteuses d'une lésion cérébrale	Mise à disposition du stade pour les associations accueillant un public en situation de handicap
Tout au long de l'année scolaire	Les éducateurs sportifs Ville, les écoles primaires et maternelles	Enfants avec TSA	Inclusion des enfants avec un Trouble du Spectre Autistique (TSA) dans les créneaux d'éducation physique grâce à l'encadrement des éducateurs sportifs
11 novembre 2023	Lomme Basket Club Les Enfants de la Balle	Enfants en situation de handicap ou non	Tournoi de basket Signature d'une convention

Le 20 septembre 2023, le club de football lommois SRLD Football s'est associé à l'IME SESSAD Lino Ventura pour offrir aux enfants qu'ils accompagnent 35 séances de football adapté. Ces séances permettent aux enfants de pratiquer une activité physique sur le terrain de football du quartier Lomme Délivrance pendant 1h15 chaque semaine jusqu'à juillet 2024.

## La santé

### Plan Local de Promotion Santé 2023-2026

Depuis de nombreuses années, la collectivité, le secteur hospitalier, la médecine de ville et les associations sont présents auprès des Lillois. L'objectif de ce plan local de promotion de la santé est de renforcer la coordination de ces acteurs, d'aller vers les publics aujourd'hui les plus éloignés du soin afin de construire de vrais parcours mais aussi d'intégrer la dimension santé dans l'ensemble des actions à destination des Lillois et des politiques publiques.

Pour améliorer l'accès aux soins et réduire les facteurs de précarité en santé des habitants, tout en veillant à ce que la nécessaire transition écologique engagée se fasse, les services de la Ville ont réalisé des actions de prévention (atelier autour des seins, Rendez-vous de la Santé, le Troc Rose...). Pour les familles et les adultes, de nombreux ateliers cuisines à destination de différents publics (familles, adolescents, personnes à mobilité réduite, etc.), se sont tenus dans les Maisons des Solidarités Marais et Mitterrie.

C'est l'ambition que porte la Ville de Lille avec son « Plan Local de Promotion Santé 2023-2026 », qui a été adopté par le Conseil municipal en juin 2023.

Le Plan Local de Promotion Santé 2023-2026, se décline en six orientations stratégiques :

- Renforcement de la démocratie sanitaire
- Développement des comportements favorables à la santé
- Promotion de la Santé Mentale et lutte contre les souffrances psychiques
- Promotion et développement du « Sport Santé »
- Développer les approches innovantes et transversales : Culture et Numérique
- Promotion du bien-être au travers d'actions en faveur de l'environnement

## **5. La culture et les loisirs**

La Ville de Lomme s'engage résolument à rendre la culture et les loisirs accessibles à tous. En ce qui concerne le handicap, les actions entreprises visent à garantir l'accessibilité physique et intellectuelle aux lieux et événements, tout en favorisant l'accès à la pratique artistique et au développement de la créativité.

### **La médiathèque L'Odysée**

La médiathèque est un lieu ouvert à tous ceux qui veulent apprendre, se cultiver, explorer et échanger. Son accès est facilité par une rampe et un ascenseur, en faisant un lieu culturel accessible à tous dans la ville. On peut y naviguer sur Internet, emprunter des livres, des CD ou des DVD, feuilleter des magazines, assister à des projections de films, et rencontrer des auteurs et des artistes. L'établissement met un point d'honneur à proposer des collections adaptées à divers handicaps, enrichies chaque année par de nouvelles acquisitions et empruntables par tous.

**Collections disponibles à L'Odysée Médiathèque :**

<b>Collection</b>	<b>Public</b>	<b>Date d'acquisition</b>
Livres DYS	Jeunesse	Moins de 2 ans
Livres en braille	Jeunesse	Plus de 2 ans
Livres en grands caractères	Adulte	Plus de 2 ans
Livres audio	Adulte	Plus de 2 ans
DVD en audio description	Adulte	Plus de 2 ans

### **L'École Municipale de Musique et de Danse**

L'école de Musique et de Danse accueille annuellement plus de 1000 enfants et adultes venant de Lomme, Lille et Hellemmes pour des cours variés, allant du chant lyrique à la danse du monde, des

cuivres aux cordes, en passant par la guitare classique, les percussions, le piano, la batterie, l'orchestre, le jazz, l'accordéon ou encore la formation et l'éveil musical.

L'accueil et la bonne inclusion de chacun est une priorité pour l'établissement. Bien que le rez-de-chaussée soit accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR), la partie en sous-sol, où se déroulent les cours de chorale, de percussions et de montage audiovisuel, reste inaccessible à certains en raison des escaliers. Un projet de réhabilitation est prévu, avec la mise en place prévue de deux ascenseurs.

Les salles de danse et de musique ont été adaptées pour être accessibles à tous, et deux places PMR devant l'école ont été aménagées pour faciliter l'accès des enfants au bâtiment.

Dans une démarche visant à favoriser l'inclusion de tous les publics, l'école cherche à améliorer l'accueil des enfants au sein de ses installations. Une consultation est prévue en 2024, impliquant les associations locales et les services municipaux, pour évaluer l'état actuel du bâtiment et concevoir un projet artistique répondant spécifiquement aux besoins des personnes qui rencontrent des obstacles pour participer pleinement aux activités proposées. L'Espace des Tisserands, où se trouve l'école, fera l'objet d'un programme de réhabilitation avec une projection de travaux pour 2027, dans laquelle sera traitée la mise en accessibilité.

## La Ferme Pédagogique

La Ferme Pédagogique est régulièrement sollicitée par les différentes structures de la Métropole Européenne de Lille (MEL) afin d'accueillir le jeune public pour des visites de la ferme ou pour participer à diverses activités.

Chaque groupe accueilli bénéficie d'activités adaptées en fonction de leurs besoins et de leurs préférences. Les ateliers proposés varient, allant de l'interaction avec les animaux (brossage, balades, etc.) à des sessions axées sur les soins ou la création d'objets décoratifs. Ces visites, d'une durée d'une heure à une heure et demie par structure, sont renouvelées tout au long de l'année.

En 2023, la Ferme a accueilli 40 classes d'enfants de Lomme et 90 classes de Lille et Hellemmes. L'établissement a également ouvert ses portes au grand public deux mercredis après-midi par mois.

Nom de la structure	Ville	Dates	Nombre de personnes accueillies	Profil des visiteurs
IME	Tourcoing	4 janvier 1 <sup>er</sup> février 15 mars 3 mai	13	Jeunesse / Adulte
IME l'Eveil	Loos	3 janvier 18 janvier 28 février 4 avril	26	Jeunesse
ITEP	Lammersart	3 dates de janvier à juin	16	Enfance
Papillons Blancs	Bondues	14 septembre	14	
Centre Habitat Bruno Harlé	Roncq	22 octobre	6	Adulte
ABEJ	Capinghem	9 janvier	5	Adulte

Hôpital de jour CHR	Tourcoing	13 septembre	5	Seniors
EHPAD – Résidence Les Fleurs de la Lys	Comines	23 septembre 14 octobre	22	Seniors
EREA	Lomme	18 janvier 1 <sup>er</sup> février 8 février 8 mars 6 avril 3 mai 28 juin	54	Jeunesse

## La Maison Folie Beaulieu

La Maison Folie Beaulieu (MFB) intègre, dans le cadre de son projet de fabrique culturelle et de développement des publics, un axe crucial : l'inclusion des personnes en situation de handicap ou éloignées de la culture, conformément à la loi du 11 février 2005. Au-delà de simples actions ponctuelles en faveur des personnes porteuses de handicaps, c'est l'intégration de ces enjeux au cœur de la mission de la MFB qui prime.

En plus de rendre les bâtiments accessibles au public et aux artistes, cette démarche se traduit par l'intégration de pictogrammes dans la communication autour des spectacles ainsi que par une programmation ouverte à tous, avec des adaptations de médiation si nécessaire. Les ajustements pour accéder aux contenus, comme l'utilisation de ballons pour amplifier les sons, la présentation préalable du contenu ou un résumé du spectacle, sont disponibles sur demande, au moment de la réservation.

Engagée pour une culture inclusive, la MFB met en place des dispositifs d'accueil adaptés à chaque événement. Les places réservées aux personnes à mobilité réduite sont situées au premier rang de la salle, signalées par un panneau "réservé". Chaque personne concernée est accompagnée jusqu'à sa place via la porte 2. Pour faciliter l'accès, le comptoir d'accueil est abaissé pour les personnes en fauteuil et les enfants.

Depuis trois ans, la programmation systématiquement diffusée auprès des établissements accueillant des publics rencontrant des difficultés, comme l'EREA de Lomme et les Papillons Blancs de Lille, qui accompagnent des personnes souffrant de handicaps visibles et invisibles, ou encore les Jacinthes à Pérenchies qui accueille des personnes en situation de handicap.

## 6. L'emploi

L'intégration sociale passe par l'emploi. La stratégie des ressources humaines de la Ville de Lomme veille à l'insertion professionnelle des individus en situation de handicap et au soutien de leur maintien en emploi. La Ville s'investit chaque année dans la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH).

Quelques exemples d'actions réalisées en direction des agents en 2023 :

- 35 bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE) ont été recrutés,



- 6 agents de la ville formés au handicap,
- 2 personnes recrutées reconnus comme travailleurs handicapés RQTH en 2023.

## La formation et la sensibilisation des agents de la ville

Les formations ont pour but de :

- Faciliter la compréhension du handicap pour les agents afin d'améliorer l'accueil et de favoriser leur aisance lorsqu'ils interagissent avec les usagers,
- Satisfaire les prescriptions de l'ordonnance de 2014 concernant les Ad'AP, notamment l'article 12 relatif à la formation impérative des professionnels en contact avec les usagers.

Formations des agents :

Nom de la formation	Pôle	Service	Dates	Nombre d'agents participants	Durée	Organisme de formation
Le référent accueil inclusif	Ville Educative et Culturelle	Petite enfance	31/01/2023	1	0.5 jour	CNFPT
Le référent santé et accueil inclusif	Ville Educative et Culturelle	Petite enfance	21/03/2023	1	0.5 jour	CNFPT
L'enfant hyperactif en collectivité	Ville Educative et Culturelle	Service Enfance Education	05/04/2023 et 6/04/2023	0		CNFPT
L'inclusion éducative dans l'action publique locale	Ville Educative et Culturelle	Service Enfance Education	12/05/2023	1	2 jours (format hybride)	CNFPT
Les aides, prestations et dispositifs d'accompagnement des personnes âgées et handicapées	Ville Entreprenante et solidaire	CCAS (Maison des séniors)	28 et 29/06/2023	1	2.5 jours	CNFPT
Atelier : Questionner et construire ensemble le rôle de référent santé et accueil inclusif	Ville Educative et Culturelle	Petite enfance	16/05/2023 et 08/06/2023	1		COLLINE ACEPP
L'accueil d'élèves en situation de handicap en établissement d'enseignement artistique	Ville Educative et Culturelle	Ecole de musique	13/10/2023	1	1 journée	CNFPT
Sensibilisation à l'autisme	Ville Entreprenante et solidaire	Maison du Citoyen et des Solidarités	22/05/2023	1	1 demi- journée	Lumia Unité Mobile Inclusion Autisme (UMIA)

Sensibilisation à la trisomie 21	Ville Educative et Culturelle	Service Enfance Education	16/11/2023	22	2 heures	SESSAD T21
			<b>Total</b>	<b>29</b>		

## **Sensibilisation des agents dans le cadre de la convention des Papillons Blancs**

### **Formation des agents de la Petite Enfance**

Le 27 juin 2022, le Conseil Communal a voté la convention « L'inclusion des enfants en situation de handicap dans les structures de la petite enfance, enfance et jeunesse » avec l'association Les Papillons Blancs. Depuis la signature de cette convention, 22 agents de la Petite Enfance ont été sensibilisés.

### **Formation des agents du service Enfance Education**

L'année scolaire précédente (2022-2023), 21 agents dont des responsables périscolaires, animateurs en suivi d'enfants AESH et agents du service ont été sensibilisés au handicap par l'association Les Papillons Blancs. Trois sessions de sensibilisation d'une durée de trois heures chacune ont été organisées, avec la participation d'environ sept personnes par groupe à chaque session. Cette initiative visait à renforcer leur compréhension des enjeux liés à diverses situations et besoins spécifiques.

## **Accueil de stagiaires**

### **L'épicerie Solidaire Chez Serge**

L'année 2023 a été marquée par un fonctionnement différent pour l'épicerie solidaire, principalement en raison de la cyber-attaque ayant affecté les communes de Lille, Hellemmes et Lomme. Cette situation a impacté ses activités habituelles, empêchant notamment la possibilité d'accueillir des stagiaires en situation de handicap, à la différence des années précédentes. L'épicerie reste un lieu ouvert aux demandes de stage de personnes en situation de handicap, notamment pour des personnes désireuses de découvrir le monde du travail, à un rythme plus adapté à la découverte que permet la taille humaine de la structure.

### **Restauration scolaire**

- 1 nouvelle convention de stage adaptée a été renouvelée pour une durée de 3 semaines au sein des offices de restauration scolaire,
- 1 agent polyvalent recruté dans le cadre de la campagne « job été » sur une période de 3 semaines,
- Des jeunes stagiaires porteurs de handicap ont été accueillis à plusieurs reprises au sein des offices de restauration scolaire. Ces jeunes, accompagnés par l'IME l'Eveil, le lycée Camille de Lillis et le collège Docteur Ernest Schaffner, ont fait la demande auprès du service des Ressources Humaines.

## **La Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) du 20 au 26**

**novembre 2023**

## DuoDay

L'initiative du DuoDay consiste à accueillir pendant une journée une personne porteuse de handicap dans un service, en duo avec la personne volontaire qui y travaille habituellement. Confronter le côté expertise et usage est essentiel pour contribuer à un changement des politiques publiques.

Plusieurs duos ont été formés au sein de divers services municipaux. 6 agents se sont positionnés pour faire découvrir leurs métiers de chargé(e) d'accueil RH, chargées d'accueil juridique à la Maison du Citoyen et des Solidarités, chargé(e) de proximité - référent(e) jeunesse et référent transitions à la Maison des Solidarités Mitterrie, chargé(e) de missions Mobilités Durables au service Mobilités Durables, ainsi qu'adjoint administratif au Pôle associatif Michelet, et responsable d'Office Restauration au RLE. 5 offres ont été pourvues.

## Forum Handijob

Pour garantir l'accès à l'emploi pour tous, la Ville de Lomme s'est associée à Pôle Emploi, CAP Emploi et Emploi et Handicap Grand Lille pour organiser, le 24 novembre 2023, un forum destiné aux demandeurs d'emploi en situation de handicap. Près de 400 participants ont été reçus par 40 entreprises, au sein de l'Hôtel de Ville de Lomme pour job-dating d'une heure.

La cohésion territoriale dans une démarche entreprenante, inclusive et solidaire, repose sur un accompagnement constant des individus en situation de handicap tout au long de l'année. Pour cela, la ville développe des partenariats avec les acteurs appropriés et définit avec eux des objectifs qu'elle mutualise. Dans ce cadre, le service Lomme Entreprendre accompagne les personnes dans leurs projets de création d'entreprise en les orientant et en veillant à leur maintien dans l'emploi.

La Ville continue à développer des projets similaires, en veillant à l'impact social de la réinsertion professionnelle du public qu'elle reçoit.

## La Maison du Citoyen et des Solidarités

### Demandes et recours MDPH

La Maison du Citoyen et des Solidarités est un lieu d'accueil, d'échanges, d'informations, d'accompagnement et d'orientation sur les droits et devoirs des lommois. Cet équipement labellisé par le Ministère de la Justice en tant que Point d'Accès au Droit – Point Justice, propose des permanences, des actions et des conférences gratuites à toutes et tous. En 2023, 15% des dossiers traités par les agents écrivains publics de la structure ont concerné les dossiers MDPH.

### Permanences de la FNATH

La FNATH est une association qui représente les victimes du travail et les personnes accidentées de la vie dans leurs démarches juridiques et administratives. Elle se mobilise pour défendre les droits collectifs auprès des pouvoirs publics et développe des campagnes de prévention aux risques d'accidents.

L'association tient des permanences à la Maison du Citoyen et des Solidarités et intervient sur les domaines suivants :

- Droit de la sécurité sociale et de la retraite,
- Droit du travail,

- Droit des personnes en situation de handicap,
- Responsabilité médicale,
- Droit de la fonction publique,
- Droit commun.

En 2023, la FNATH a tenu 20 permanences, organisées à raison de deux permanences de trois heures par mois, et a apporté son soutien à 45 femmes et 40 hommes.

#### **Dispositif expérimental Handy'Action**

Depuis mars 2023, l'association Emploi et Handicap Grand Lille fait partie des structures intervenant lors des permanences. En 2023, l'association a reçu 35 personnes lors de ses permanences à la Maison du Citoyen et des Solidarités.

Les permanences qui ont lieu à la Maison du Citoyen et des Solidarités sont réalisées dans le cadre du dispositif expérimental Handy'Action financé par le Département. Il est destiné aux bénéficiaires du RSA confrontés à une problématique de santé ou en situation de handicap visant l'insertion professionnelle par l'emploi ou la formation. Ces allocataires du RSA doivent être en dynamique d'accès ou de retour à l'emploi. Les enjeux du dispositif sont : construire un projet professionnel personnalisé en prenant en compte les restrictions liées à l'état de santé ; augmenter ses chances de trouver un emploi ou une formation qualifiante en gagnant en autonomie ; mettre à profit l'expertise handicap du conseiller référent RSA ; bénéficier d'un accompagnement innovant mettant en œuvre plusieurs actions : ateliers collectifs spécifiques, entretiens en extérieur, mise en mouvement, parrainages... ; permettre une réinsertion professionnelle et sociale. L'accompagnement dure entre 9 et 12 mois.

## **7. La vie participative**

Afin de continuer à promouvoir l'inclusion des personnes en situation de handicap et de répondre de manière adaptée à leurs besoins, la Ville de Lomme collabore étroitement avec des acteurs associatifs et les représentants des usagers concernés.

### **La vie culturelle et associative**

La Ville accorde une attention particulière aux enfants en situation de handicap dans le cadre de ses actions scolaires et en lien avec la parentalité. Un point d'honneur est mis pour assurer l'inclusion de tous les enfants, adaptant systématiquement les ateliers pour répondre aux besoins spécifiques.

Les animations culturelles en lien avec le théâtre et le cirque sont par ailleurs dispensés par certains professionnels diplômés du BISAC (Brevet d'initiateur spécialisé aux arts du cirque - mention cirque adapté). Ainsi, l'équipe s'efforce de garantir une approche inclusive, où chaque participant, quel que soit son handicap, peut pleinement profiter des activités.

### **L'épicerie Solidaire Chez Serge**

En 2023, l'épicerie solidaire a poursuivi ses pratiques en faveur de l'accessibilité. Les personnes en situation de mobilité réduite et bénéficiaires de l'épicerie solidaire ont pu profiter du service de transport en véhicule jusqu'à l'épicerie solidaire. Le véhicule ne permettant pas un transport médicalisé, l'équipe de l'épicerie a assuré un service de livraison à domicile, en proposant à ses bénéficiaires de passer commande par téléphone.

### **La Commission extra-municipale Vivre la Ville**

La Commission Vivre la Ville a été instaurée en vertu de la loi du 11 février 2005 pour les municipalités de plus de 5000 habitants. Cette commission extra-municipale vise à établir un dialogue continu entre les élus municipaux, les associations de personnes en situation de handicap, les représentants de la société civile, afin de discuter des différentes thématiques liées à la place des personnes en situation de handicap dans la cité.

Le rôle de cette commission consiste à :

- Impliquer ses membres dans le processus décisionnel, en les encourageant à formuler des propositions sur les questions liées au handicap et à l'accessibilité,
- Promouvoir le dialogue,
- Informer les personnes handicapées ou leurs représentants concernant les projets municipaux,
- Présenter des suggestions pour améliorer l'accessibilité.

La commission se réunit à la fois en séances plénières et en groupes de travail œuvrant sur des sujets spécifiques. En 2023, deux séances plénières ont été organisées.

- **Commission du 24 avril 2023 (10 participants)**

Ordre du jour :

- Semaine des TransitionS,
- Printemps de l'Accessibilité du 9 mai au 26 mai 2023,
- Présentation de la démarche EPOP.

- **Commission du 29 septembre 2023 (20 participants)**

Ordre du jour :

- Renouvellement de la Commission,
- SEEPH 2023,
- DuoDay de novembre 2023,
- Journée de la Mobilité Solidaire et Inclusive,
- Agenda d'Accessibilité Programmé,
- Programmation des travaux de voirie,
- Restitution du diagnostic en marchant sur le quartier Mitterrie,
- Création d'une aire de jeux PMR au sein du Square Lebas.

## Histoire de la Commission Vivre la Ville

Depuis de nombreuses années, notre ville de Lomme s'engage activement dans l'amélioration de l'accessibilité et de l'inclusion, garantissant ainsi l'accès à l'éducation, à la culture, au sport, et à l'espace public pour tous. En 2015, la création de la commission extra-municipale "Vivre la Ville" a marqué un tournant, plaçant les personnes en situation de handicap au cœur des préoccupations des services publics locaux. En 2020, la signature de la Charte Handicap « Pour une ville accessible et inclusive » et le renouvellement unanime de la Commission Vivre La Ville jusqu'en 2026 ont consolidé ces engagements.

En 2022, des partenariats significatifs ont été établis, notamment avec l'Association des Papillons Blancs de Lille, permettant d'accompagner les enfants porteurs de handicap et leurs familles. La Labélisation S3A a reconnu les efforts de la ville en matière d'accessibilité, et la participation au DUODAY a offert une immersion aux travailleurs en situation de handicap dans les services municipaux.

Ces initiatives et partenariats témoignent de l'ambition constante de la ville de Lomme pour favoriser et développer l'inclusion sous toutes ses formes, faisant de l'accessibilité une réalité quotidienne pour tous les citoyens.

## **Glossaire**

**ACM** : Accueil Collectif de Mineurs

**Ad'Ap** : Agenda d'Accessibilité Programmé

**ARS** : Agence Régionale de Santé

**BOE** : Obligation d'Emploi

**CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale

**CLS** : Contrats Locaux de Santé

**CMI** : Carte Mobilité Inclusion

**CRA** : Centre Ressources Autisme

**EHPAD** : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

**ESAT** : Établissement et Service d'Aide par le Travail

**ERP** : Etablissement Recevant du Public

**FALC** : Facile A Lire et A Comprendre

**IEM** : Institution d'Éducation Motrice

**IME** : Institut Médico-Éducatif

**ITEP** : Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique

**LLH** : Lille-Lomme-Hellemmes

**LSF** : Langue des Signes Française

**MEL** : Métropole Européenne de Lille

**MDPH** : Maison Départementale des Personnes Handicapées

**MFB** : Maison Folie Beaulieu

**PAI** : Projet d'Accueil Individualisé

**PEG** : Projet Éducatif Global

**PLS** : Plan Local de Santé

**PMR** : Personnes à Mobilité Réduite

**RQTH** : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

**SEEPH** : Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées

**TSA** : Trouble du Spectre Autistique